

Villers
-le-
Bouillet



Le 4530

Un vent d'information

MARS 2018



Administration communale

La Commune de Villers-le-Bouillet revoit son identité visuelle

Budget 2018
pp.6-7

De la danse
au hall omnisports
p.10

Fête de Pâques
le 28 mars
p.10



Bulletin d'information communal

Reflot® intense

Salon mixte de coiffure

Lundi	10h00 - 18h00
Mardi	09h00 - 18h00
Mercredi	-
Jeudi	09h00 - 20h00
Vendredi	09h00 - 18h00
Samedi	08h00 - 16h00

un look pour
chaque âge

Avec & Sans RDV
0486.253.172



www.reflet-intense.be

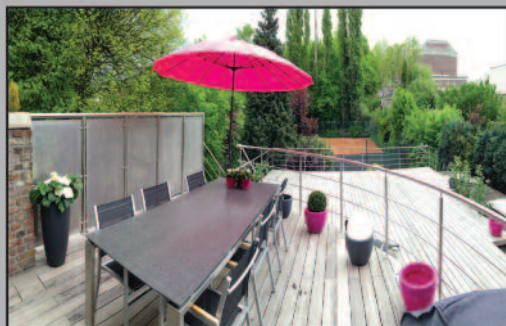
Antheit

Rue des Chasseurs Ardennais, 50



DEGUELDRE
Ferronnerie design

Garde-corps inox
Escalier métallique
Décoration acier corten



Rue Chaumont 8b - 4480 Hermalle-sous-Huy
Tél : 085/41.21.23 - www.atelierdegueuldre.be

WaliGali

Elevage de poules pondeuses
et de poules de race
Aliments pour animaux
Matériel d'élevage

Heures d'ouverture:
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 9h à 11h
ou sur rendez-vous

Rue de Buay 13,
4219, Ambresin.

0487 32 90 27
www.waligali.be



VIDANGE-DÉBOUCHAGE LEGROS J-M

Travail soigné effectué par le patron - Agréé



Vidanges de fosses septiques et nettoyage
Débouchage canalisations par haute pression

CONTRÔLE PAR CAMÉRA • CITERNE D'EAU • DÉBOUCHAGE D'ÉVIER

Thier Pirka, 8 - 4530 WARNANT DREYE : 0495 32 39 01 - 019 56 63 82

Bulletin d'information communal Villers-le-Bouillet

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions
Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

semaine du 7 mai 2018

Informations à envoyer

pour le mercredi 28 mars au plus tard

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

www.villers-le-bouillet.be



Commune de Villers-le-Bouillet
Commune de Villers-le-Bouillet Service jeunesse

Malgré le souci d'exhaustivité, les informations reprises dans le bulletin d'information communal le sont à titre indicatif. Elles ne peuvent engager la responsabilité de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Un vent d'innovation souffle sur Villers-le-Bouillet

Chères Villersaises,
Chers Villersois,

La Commune de Villers-le-Bouillet a revu son identité visuelle en ce début d'année 2018. Un logo relifté et un nouveau slogan permettent d'ancrer l'entité dans la modernité et surtout de lui donner un nouveau souffle afin d'envisager les défis futurs.

L'objectif premier de notre commune était de bénéficier d'une charte graphique. Ce document de référence nous permet de conserver une cohérence dans toutes les réalisations communales. Elles sont dès lors plus facilement identifiables par le citoyen, mais aussi les partenaires.

Cependant, lors de nos discussions avec le Studio graphique Synthèse, auteur de projet, il est apparu que notre ancien logo présentait quelques défauts en termes de lisibilité, mais aussi de visibilité. L'épi à la pointe du « V » jaune était par exemple très peu perceptible. Un lifting s'avérait dès lors nécessaire et un logo optimisé a vu le jour. Il reprend en jaune l'épi de blé aux cinq graines du blason communal, symbolisant les cinq villages de l'entité. À leur base, le « V » rouge de Villers-le-Bouillet.

À ce nouveau logo s'est adjoint un nouveau slogan. L'ancien, « Une commune où il fait bon vivre », était commun à de nombreuses entités et ne permettait pas à Villers-le-Bouillet de bénéficier d'une identité qui lui est propre. « Un vent d'innovation » permet d'inscrire notre commune dans les grands défis qui l'attendent à l'avenir. Le « vent » symbolise les éoliennes présentes sur notre territoire auxquelles beaucoup pensent lorsqu'on parle de Villers-le-Bouillet. L'innovation est présente tout autour de nous. La zone d'activités économiques et ses entreprises parfois uniques, l'administration communale sont quelques-uns des témoins de l'innovation.

Différentes déclinaisons sont également prévues. Le CPAS, l'école communale, l'opération de développement rural, le Viller's Day bénéficient de leur propre logo, établi en cohérence avec celui de la commune de Villers-le-Bouillet.

Si ce n'est pas encore le cas, vous aurez l'occasion de découvrir ces nouveautés lors des différentes publications que notre commune édite afin de vous informer au mieux.

Avec tout notre dévouement,

Aline DEVILLERS-SAAL, Bourgmestre
Guy HOUSSA, Philippe WANET, Jacques FORTIN,
François WAUTELET, Echevins
Frédéric LINSMEAU, Président du CPAS

Sommaire

→ Édito – Horaires d'ouverture de l'administration	3
→ La Commune à la loupe	5
→ Budget 2018	6-7
→ La Commune à la loupe	8
→ Police/ GAL	9
→ Jeunesse/ Sports	10
→ Dans nos écoles	11
→ Les news de l'ADL	12
→ Agenda/Etat Civil	13
→ Parlons politique	14

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 à 12h	8h30 à 12h	-	8h30 à 12h	8h30 à 12h
Après-midi	-	-	13h30 à 19h	-	-

Permanences

Le Service Population & État Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.





Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > *Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.*
- > *Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.*
- > *Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.*

Nous sommes la solution.

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :

Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -



Zoom sur...

la Direction générale

La Direction générale d'une Commune est depuis 2013 ce qui remplace, par Décret régional, le Secrétariat communal et son staff.

Le Directeur général est le responsable de l'administration. Il est à la fois le chef du personnel (sauf pour le personnel enseignant), mais également la « courroie de transmission » entre les élus et l'administration dans son ensemble. Le Directeur général est donc tenu d'exécuter, dans le respect du cadre légal et des moyens humains, financiers et techniques dont il dispose, les objectifs et projets décidés par le Conseil communal et le Collège communal. Il doit également assurer et définir la politique de gestion des ressources humaines et mettre en place des outils assurant le contrôle de gestion nécessaire au fonctionnement. Le Directeur général est aussi le conseiller juridique de la commune et est notamment le secrétaire des séances du Collège communal et du Conseil communal.

A Villers-le-Bouillet, Monsieur Benoît VERMEIREN est le Directeur général depuis juillet 2013. Il a remplacé dans cette fonction Monsieur Michel LEJEUNE, Secrétaire communal honoraire. Il travaille de façon concertée avec Madame Kathy LUTS, Adjointe à la Direction générale et Madame Françoise DEBATTY qui assure le Secrétariat général.



La Direction générale à Villers-le-Bouillet

Benoît VERMEIREN, Directeur général

085 616 284 – benoit.vermeiren@villers-le-bouillet.be

Kathy LUTS, Adjointe à la Direction générale

085 616 285 – kathy.luts@villers-le-bouillet.be

Françoise DEBATTY, Secrétariat général

085 616 286 – francoise.debatty@villers-le-bouillet.be

Concrètement, ce service assure la préparation, le secrétariat et le suivi des séances du Conseil communal et du Collège communal. Il réceptionne et transmet tout le courrier entrant et sortant de l'administration. La Direction générale assure aussi le suivi des dossiers relatifs au contentieux administratif, aux assurances et à l'enseignement communal et réalise certains marchés publics.

La Direction générale encadre tous les services communaux notamment via des rencontres régulières mais aussi des groupes de travail thématiques (marchés publics, gestion de projets, protection des données, etc.). Il collabore avec eux pour définir les moyens et les procédures afin de répondre aux missions assignées mais également avoir une vision stratégique du fonctionnement de l'administration.

En outre, le Directeur général est accompagné dans un rôle uniquement relatif au fonctionnement interne,

par un Comité de Direction composé, outre lui, de la Directrice financière et des responsables de service. Ce Comité de Direction ne remet jamais d'avis d'opportunité politique mais donne simplement des conseils. Il est consulté notamment, par obligation décrétole, lors de l'élaboration du budget communal.

Devenez assesseur lors des élections communales et provinciales

Le prochain scrutin communal et provincial du 14 octobre 2018 offre une nouvelle possibilité au citoyen : celle de se porter volontaire afin de devenir assesseur dans un bureau de vote, de dépouillement communal ou de dépouillement provincial.

Qu'est-ce qu'un assesseur ?

Un assesseur assiste le président du bureau en fonction des tâches qui lui sont confiées par ce dernier et ce en fonction du type de bureau dans lequel l'assesseur effectue sa prestation.

Dans un bureau de vote, l'assesseur pourra être amené à vérifier les bulletins de vote, pointer les électeurs présents sur le registre de scrutin, remplacer le président en cas d'absence de ce dernier ou encore accompagner les électeurs assistés dans l'isoloir, tenir le registre des électeurs... Dans un bureau de dépouillement, l'assesseur contribue à la comptabilisation des bulletins et à la comptabilisation des voix des listes et des candidats.



Qui peut être assesseur ?

Un assesseur doit remplir les conditions d'électorat comme la nationalité, la domiciliation, l'âge, l'inscription sur les registres de population et la jouissance des droits de vote. Néanmoins, les candidats, les témoins de parti, les détenteurs d'un mandat politique, les directeurs généraux, les directeurs financiers et les receveurs provinciaux ne peuvent prétendre à assurer la fonction d'assesseur.

Comment être candidat ?

Porter sa candidature volontaire afin de devenir assesseur ne confère aucun droit de préséance lors du choix des assesseurs. Le président de bureau communal sera donc libre d'effectuer un choix parmi les personnes issues des listings fournis par le Collège communal.

Afin de déposer sa candidature, il est nécessaire de remplir un formulaire de candidature disponible auprès du Service Population, Etat Civil & Etrangers ou sur le site internet de la Commune de Villers-le-Bouillet.

Des investissements pour 2.947.709 €

Le Conseil communal a adopté en sa séance du 21 décembre 2017 les budgets ordinaire et extraordinaire de la Commune de Villers-le-Bouillet. Il présente un boni présumé à l'exercice propre de 33.168,89 € et prévoit des investissements à hauteur de 2.947.709,67 €.

Budget ordinaire

Le service ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

Différentes dépenses sont reprises au service ordinaire. Elles se répartissent en quatre groupes :

DÉPENSES DE PERSONNEL

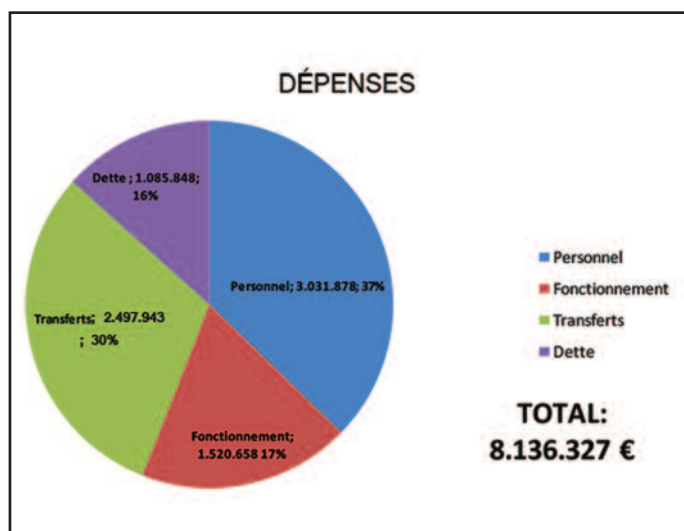
Les dépenses de personnel englobent les traitements du personnel communal ainsi que des mandataires, mais aussi les pécules de vacances, les cotisations sociales et les charges de pensions. En 2018, elles représentent 37% des dépenses au service ordinaire, soit un montant de 3.031.878,60 €. Cela représente une augmentation d'environ 126.000 €, comprenant les évolutions de carrière, l'engagement d'un ouvrier au Service Travaux & Entretien, l'engagement d'un employé à mi-temps au Service Ressources humaines afin de préparer le départ à la retraite d'un agent et l'engagement d'un enseignant pour 13 périodes jusqu'au 30 juin 2018.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune, exception faite des charges de personnel. Il s'agit essentiellement des frais de fonctionnement administratif et technique, des frais relatifs à l'entretien des bâtiments, de la voirie ainsi que des honoraires dus au personnel non communal. Ce groupe représente 18,7% des dépenses totales, soit un montant total de 1.520.658,22 €.

DÉPENSES DE TRANSFERT

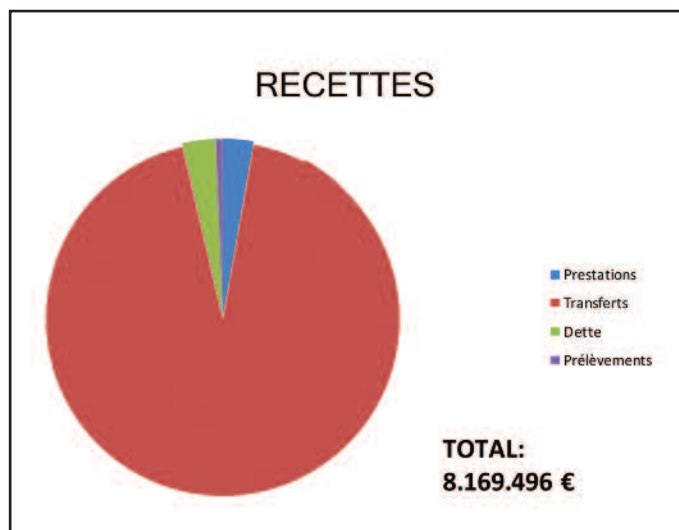
Ce groupe économique concerne essentiellement les interventions financières légalement obligatoires et les subventions facultatives à diverses associations sportives, culturelles, philanthropiques. Elles représentent 30,7% des dépenses, soit un montant de 2.497.943,26 €. Parmi les principaux postes, on retrouve la part communale dans le budget du CPAS (1.081.113 €), la part communale dans le budget de la zone de police (411.453 €), la part communale dans le budget de la zone de secours HEMECO (317.989,59 €), la part communale complémentaire au budget de l'Agence de Développement Local (44.945 €) et le subside de fonctionnement pour l'accueil extrascolaire (65.000 €).



DÉPENSES DE DETTE

Les dépenses de dette sont constituées essentiellement du remboursement de la dette (capital et intérêt). Elles représentent 13,3% des dépenses, soit un montant de 1.085.847 €. Elles diminuent en 2018 de 144.596 €.

En contrepartie à ces dépenses, différentes recettes sont reprises au service ordinaire. Elles se divisent en trois groupes.



RECETTES DE PRESTATIONS

Les recettes de prestation comprennent les recettes ordinaires pour lesquelles la commune fournit en contrepartie un travail, une fourniture ou un service. Elles représentent 4,7% des recettes.

RECETTES DE TRANSFERTS

Les recettes de transferts reprennent les recettes pour lesquelles les communes n'apportent aucune contribution directe. Il s'agit des taxes et impôts, des subsides d'autres pouvoirs publics et des dotations. Elles représentent 92,4% des recettes totales. Les principales sont l'additionnel à l'impôt des personnes physique (estimé à 2.398.609 €), l'additionnel sur le précompte immobilier (estimé à 1.622.870 €) et la dotation du « fonds des communes » (estimée à 1.398.460 €).

RECETTES DE DETTE

Les recettes de dette comprennent les recettes provenant des créances et du patrimoine de la Commune. Elles représentent 2,9% des recettes.



Budget extraordinaire

Différents investissements sont prévus au budget extraordinaire de l'exercice 2018 pour un montant total de 2.947.709,67 €, dont 765.691 € proviendront de subsides. Voici quelques exemples.

TRAVAUX

Réalisation d'une nouvelle voirie au Roua	600.000 €
Egouttage et réfection de voirie rue du Vieux Clocher	259.224 €
Rénovation de la ruelle du Pont et de la rue Dessus les Prés	206.667 €
Aménagement de trottoirs rue Mabiets et rue Marexhe	120.250€
Egouttage et réfection de la voirie rue de Fallais et rue Braine	103.333 €
Aménagement contre les inondations et l'écoulement des eaux rue Isidroe Chabot	25.000€
Remplacement de filets d'eau	40.000 €
Aménagement de voirie (mobilité)	30.000 €
Réfection des rues Isidore Chabot, de Fize et le Marais	20.000 €
Achat d'un tracteur tondeuse	20.000 €

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Maison rurale et esplanade publique (auteur de projet)	45.000 €
Site de la sablière (étude et aménagement)	25.000 €
Etude de mobilité douce	10.000 €
Création d'un pôle économique « Villers@work »	10.000 €

ÉCOLES

Ecole de Fize-Fontaine : remplacement de la clôture	20.000 €
Ecole de Villers-le-Bouillet : nouveau système d'accès	12.000 €
Ecole de Vaux-et-Borset : aménagement du parking	10.000 €

SPORTS

Aménagement des abords du hall omnisports	500.000 €
Aménagement d'un espace multisports à Warnant-Dreye	300.000 €
Subside extraordinaire au RFC Warnant	11.000 €
Réalisation d'un sentier au niveau des infrastructures de Vaux-et-Borset	3.500€
Achat de mini goals pour le RFC Villers	2.000 €

CIMETIÈRES

Rénovation du mur d'enceinte des cimetières de Villers et de Vieux-Waleffe	30.000 €
Aménagement d'ossuaires	25.000 €
Pose d'un égouttage dans le cimetière de Villers	15.000 €

DIVERS

Modification de 107 luminaires en LED	53.240 €
Subside pour l'étude en vue de l'adhésion au Parc Naturel Burdinale Mehaigne	15.000 €
Maison de quartier de Villers-le-Bouillet	6.000 €

Le budget communal de l'exercice 2018 en résumé

Service ordinaire

Dépenses : 8.136.327, 79 €
- De personnel : 3.031.878,60 €
- De fonctionnement : 1.520.658,22 €
- De transferts : 2.497.943,26 €
- De dette : 1.085.847 €

Recettes : 8.169.496 €
- De prestations : 379.558 €
- De transferts : 7.453.995 €
- De dette : 235.942 €
- Prélèvements : 100.000 €

Boni à l'exercice propre : 33.168,89 €

Service extraordinaire

Dépenses : 2.947.709,67 €
Montant prévu par fonds de réserve (fonds propres) : 1.009.337,33 €
Montant prévu par subsides : 765.691 €
Montant prévu par emprunts : 1.172.681,34 €





En bref

Cindy Brasseur nouvelle conseillère communale

Une nouvelle conseillère a fait son entrée au Conseil communal en janvier. Cindy Brasseur remplace Philippe Jassogne dans les rangs du groupe Ensemble. La Fizoise était auparavant conseillère de l'Action sociale.

Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) organise une nouvelle session de cours informatiques durant le deuxième trimestre de l'année 2018. En fonction du nombre et du niveau des personnes inscrites, deux groupes pourraient être formés : informatique premier pas (pour les primo-débutants) et informatique appliquée (pour les initiés et/ou les personnes ayant suivi le cours en 2017).

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître pour le 31 mars au plus tard auprès de Lucia Bolly au 085 21 65 20, de Freddy Vanlys au 085 23 37 30 ou de l'échevin en charge de la politique des seniors, Philippe Wanet, au 0474 34 77 46.

Les Alcooliques Anonymes

Les Alcooliques Anonymes – Groupe de Fize-Fontaine – organisent une réunion d'information à destination de la population et ouverte à tous. Elle se déroule le lundi 19 mars à 20h à la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue le Marais 76. Pour toute information, vous pouvez contacter Michel au 0486 72 15 48.

Amicale des pensionnés Saint Martin

L'Amicale des pensionnés Saint Martin est à la recherche de bénévoles pour aider les membres à préparer la salle, servir les repas et ranger la salle quatre fois par an.

Si vous êtes intéressés ou vous désirez des renseignements complémentaires, prenez contact avec Freddy et Francine Vanlys au 085 23 37 30 ou au 0495 47 74 24.

Campagne de dératisation les 7 et 8 mai

La Commune de Villers-le-Bouillet lance une nouvelle campagne de dératisation de son territoire. Elle sera menée les lundi 7 et mardi 8 mai 2018 par les Ets Insectira, rue Marcel Royer, 14 à 4280 Hannut.



Dans ce cadre, la Commune compte sur la collaboration des citoyens. Nous vous invitons à signaler la présence de rats uniquement (pas de souris, de musaraignes ou de rats musqués) dans votre propriété ou dans les lieux publics (ruisseaux, égouts, ...) aux abords de votre propriété auprès du Service Travaux et Entretien de la Commune de Villers-le-Bouillet au 085 616 291 ou au 085 616 277 pour le mercredi 2 mai au plus tard. Une description de la situation est demandée afin de pouvoir évaluer l'intervention nécessaire.

Chaque situation sera traitée et une réponse appropriée sera donnée par la société Insectira. Cette dernière ne se déplacera cependant peut-être pas dans chaque cas, des traitements plus petits pouvant être mis en œuvre. Cette campagne ne concerne pas les fermes et sociétés agricoles.

Obligation d'identification et de stérilisation des chats depuis le 1^{er} novembre 2017

La Wallonie a décidé de s'attaquer au problème de la surpopulation féline. Un arrêté royal oblige à identifier, enregistrer et stériliser les chats domestiques depuis le 1^{er} novembre 2017. Concrètement, cela signifie que, pour tous les chats nés à partir du 1^{er} novembre 2017, la personne responsable doit l'identifier et l'enregistrer, avant l'âge de 12 semaines et, en tout cas, avant qu'il soit commercialisé (donné ou vendu). Il n'est permis d'acquérir un chat, à titre gratuit ou onéreux, que si, uniquement, il est identifié et enregistré.



Pour les chats provenant de l'étranger, et déjà identifiés, ils devront être enregistrés dans les 8 jours de leur arrivée sauf pour les chats accompagnant leur maître lors d'un séjour de moins de 6 mois.

Les refuges agréés peuvent toujours accueillir des chats non identifiés. Le responsable du refuge fait alors identifier et enregistrer l'animal à son nom. Le coût de l'identification et de l'enregistrement s'élève en moyenne à 50 € (2,90 € pour la base de données + prix de la visite chez le vétérinaire).

Procédure d'identification

L'identification se fait par l'implantation d'un microchip stérile sous la peau au centre de la face latérale gauche du cou. Il ne peut en aucun cas être enlevé, modifié, falsifié ou même réutilisé. Avant de procéder à l'identification de l'animal, le vétérinaire doit contrôler qu'aucun microchip lisible n'a déjà été implanté. Dans un refuge agréé et un élevage agréé, c'est le vétérinaire de référence qui implante le microchip.

Procédure d'enregistrement

Après avoir identifié le chat, le vétérinaire doit encoder, dans les 8 jours, dans la base de données CAT ID, les informations relatives au chat et au responsable. En cas de changement de responsable, les données du nouveau responsable sont encodées dans la base de données, principalement par le vétérinaire qui les valide à l'aide de sa carte d'identité électronique. L'ancien responsable peut également procéder à l'encodage avec l'accord du nouveau responsable qui valide le changement à l'aide de sa carte d'identité électronique.

En cas de déménagement, le responsable ou le vétérinaire encode, dans les 8 jours, la nouvelle adresse dans la base de données et atteste l'exactitude des données à l'aide de sa carte d'identité électronique. Par dérogation, en cas de déménagement vers l'étranger, il est seulement mentionné dans la base de données que le chat ne se trouve plus en Belgique.

Si le chat est perdu, volé, mort ou exporté, le responsable ou le vétérinaire encode cette donnée dans la base de données dans un délai maximal de 2 mois. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données.

Stérilisation

Pour tous les chats nés à partir du 1^{er} novembre 2017, la personne responsable d'un chat doit le faire stériliser avant l'âge de 6 mois. Une période transitoire a été mise en œuvre pour tous les chats déjà nés au 31 octobre 2017. Pour ceux-ci, le chat doit être stérilisé au plus tard avant le 1^{er} janvier 2019. Outre cette échéance, en tout état de cause, le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal. Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois. Pour les refuges en cas d'adoption, il est prévu, à compter du 1^{er} novembre 2017, que tous les chats donnés à l'adoption soient stérilisés dans le refuge avant son adoption.

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat, le cas échéant, ou sa description.

La police vous informe

La Zone de la Police Meuse-Hesbaye est composée de 6 communes, Amay, Engis, Saint-Georges, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze.

La police prend en charge une série de missions :

- Permanence policière 24h/24
- Prévention
- Missions judiciaires
- Maintien de l'ordre au niveau local
- Respect du code de la route
- Législation sur l'environnement
- Contact avec le public
- Aide aux victimes
- Conseil aux citoyens

Si le poste central est localisé à Amay, au sein de chaque commune se trouve une « Maison de police ». La « Maison de police » est une pierre angulaire d'une police de proximité car elle positionne la police au cœur de la cité.

La notion de « Maison de police » évoque l'accueil, un endroit où le citoyen se sent rassuré, en confiance. Certes, lorsqu'on franchit la porte d'un commissariat de police, c'est rarement pour le plaisir mais généralement pour faire part d'une victimisation, d'un problème ou d'une difficulté rencontrée. L'accueil et le contact personnalisé avec un policier qui connaît sa commune et ses habitants sont donc primordiaux pour réduire le stress de cette démarche et pour répondre plus adéquatement aux sollicitations pour tout problème de voisinage ou de vie en société.

Les inspecteurs de quartier de Villers-le-Bouillet

Les inspecteurs de quartier de la commune sont localisés à la Maison de police de Villers-Le-Bouillet où ils vous reçoivent durant des heures d'ouverture ou si nécessaire, sur rendez-vous. Leurs missions vont, entre autres, de la prévention à la gestion des petits conflits en passant par la réalisation d'enquêtes de voisinage ou encore la participation aux manifestations locales.

Profitant de quelques changements dont l'arrivée d'un nouvel inspecteur de proximité, les différents quartiers de l'entité ont été revus. Ils s'organiseront dès ce 01/03/2018 comme ceci :

- **Gestionnaire de la Maison de Police** : Inspecteur Principal WAUTERS
- **Apostilleur et le quartier du Zoning industriel** : Inspecteur BRYERE – 0499 19 84 28
- **Quartier 1 (Villers)** : Inspecteur BLEHEN - 0498 81 32 64
- **Quartier 2 (Les villages)** : Inspecteur MARCHAL – 0499 19 83 67
- **Maison de Police de Villers-le-Bouillet** :
Rue des Marronniers 16 - 4530 Villers-le-Bouillet- 085 30 88 15
Ouvert les lundi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 15h à 19h.
- **Poste central d'Amay** :
Chaussée Freddy Terwagne, 59 - 4540 Amay
Permanence 24h/24 : 085 84 89 50

Rejoignez-nous sur Facebook, la page Zone de police Meuse-Hesbaye. De nombreux conseils de préventions et informations locales vous y attendent.



Le Groupe d'Action Locale Jesuishesbignon.be cherche des animateurs et des animatrices !

Bientôt un programme « Je pédale pour ma forme en sécurité » dans votre commune.

Vous aimez le vélo et vous voulez transmettre cette passion ? Vous vous sentez capable d'encadrer un groupe près de chez vous ? Profitez d'une formation gratuite durant le mois de mai et de juin et devenez l'un.e de nos animat.eur.s officiel.le.s.

Intéressé.e? Contactez-nous : celine.kovari@jesuishesbignon.be
Inscriptions jusqu'au 15 mars.



De la nature en Hesbaye !

Envie de participer à une formation pour planter des haies et autres éléments naturels ?
Inscrivez-vous sur Jesuishesbignon.be

Vous êtes fier de votre jardin que vous gérez au naturel ?
Nous organisons aussi un concours des plus beaux jardins naturels de Hesbaye ! De nombreux prix sont à gagner !

Contactez-nous : William.Ortmans@jesuishesbignon.be

Un Noël avant l'heure pour le Local



Le Local, lieu d'accueil des activités du mercredi après-midi organisées par le Service Jeunesse de la Commune de Villers-le-Bouillet, a reçu un beau cadeau le mercredi 20 décembre 2017.

Des jouets et jeux d'une valeur de 400 euros ont été offerts par le comité organisateur des brocantes du Clos de la Pannetrie. Un beau geste qui a permis aux enfants de vivre un Noël avant l'heure.

Plus tôt dans l'après-midi, ces jeunes ainsi que d'autres familles de l'entité villersoise ont été invités à l'European Circus Festival de Liège par la Commune et le CPAS de Villers-le-Bouillet.



Une chasse au trésor pour fêter Pâques

Fort du succès rencontré par la Fête de la Saint-Nicolas en décembre, les Services Jeunesse, ATL et l'ASBL Les petites Bouilles organisent une après-midi récréative sur le thème de Pâques. Elle est destinée aux Villersois de 4 à 8 ans et se déroule le mercredi 28 mars à l'école communale de Villers-le-Bouillet.

Dès la sortie des classes, les enfants seront pris en charge par les accueillantes de l'ASBL Les petites Bouilles. A l'aide du car communal, ils seront ensuite regroupés à l'école communale de Villers-le-Bouillet où ils mangeront tous ensemble (prévoir le repas).

Durant l'après-midi, les enfants participeront à une chasse au trésor contée. Diverses activités sont également prévues au sein de l'école communale. Un goûter sera offert.

Cette activité se déroule sur inscription préalable auprès du Service Jeunesse. Un carton d'invitation reprenant toutes les informations pratiques, sera envoyé à tous les enfants concernés début mars.

Des cours de danse moderne au hall omnisports

Nouveauté en cette année 2018. Des cours de danse moderne arrivent au hall omnisports de Villers-le-Bouillet. Ils sont donnés le mardi et le jeudi par Nasrine Khelent et sont destinés aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et aux adultes.

La danse moderne jazz est une part de la danse faite de plusieurs mélanges, notamment afro-américaine. Développée depuis les années 70, la base de travail se concentre sur des variations de rythme et d'énergie, en musique (pop, jazz, hip hop, afro, latin-house...), sur la technique (équilibre, tonus, dynamique) et l'imaginaire (figures, créativité, souplesse). Depuis son émergence en Europe, ce registre de la danse connaît une liberté d'expression qui rencontre d'autres mélanges, notamment asiatique où le travail de l'énergie se pratique en douceur et en continu. Par une technique de respiration, nous alternerons massage et renforcement des muscles internes, nous associerons le plaisir de danser avec un apprentissage de combinaisons, coordinations, chorégraphies.

En suivant un programme précis, ce cours s'ouvre aux enfants, adolescents, adultes, initiés et non-initiés. Il a pour objectif de partager une passion et d'en enseigner les fondements. Nasrine Khelent a une longue formation en danse, initiée au jazz. Elle a étudié plusieurs techniques de la danse : celles issues du hip hop, ragga, contemporain, contact improvisation, avec un goût particulier pour les arts martiaux, c'est avec la capoeira qu'elle trouve finalement l'équilibre de ces différents courants qui allient corps-esprit-pensée. Spécialisée dans les arts chorégraphiques à l'Académie des Beaux Arts de Bruxelles en 2015, elle développe un art de la danse pluridisciplinaire.



Les cours ont débuté le mardi 6 février et ont lieu tous les mardi et jeudi :

- 16h30 - 17h30 pour les enfants de 7 à 12 ans
- 17h30 - 18h45 pour les adolescents de 13 à 16 ans
- 19h - 20h15 pour les adultes à partir de 17 ans
- 20h15 - 21h30 pour ados et adultes

L'inscription peut se régler au cours pour 10€/h ou par carte de 10 cours à 90€, cours d'essais à 5€.

Informations et inscription :

nasrine.k@hotmail.com ou 0494 21 17 16

La Flèche Wallonne à Villers-le-Bouillet

Le mercredi 18 avril prochain, la commune de Villers-le-Bouillet sera traversée par la Flèche Wallonne. La classique cycliste accueillera comme chaque année de nombreux coureurs de renom au départ. Les organisateurs ont cependant décidé de modifier le parcours pour cette 82^e édition.

Les rues empruntées par l'épreuve le mercredi 18 avril sont les suivantes : N684 depuis le rond-point de la Paix-Dieu, Thier du Moulin, rue Gotroul, rue de Huy en direction de Huy. Seule la Flèche Wallonne Hommes traversera notre territoire entre 14h31 et 14h53. Le passage de la caravane publicitaire est prévu une heure avant. Lors du passage de l'épreuve, la circulation sera interdite sur le parcours. Les organisateurs mettront en œuvre les mesures nécessaires à la sécurité. Dans cette optique, nous vous demandons :

- de veiller à ne pas stationner de véhicules sur le bas-côté de la voirie sur le tracé de la course, de façon à garantir le passage aisé des coureurs ;
- de respecter les signaux routiers mis en place et les consignes des signaleurs ;
- d'être particulièrement vigilants en quittant votre domicile et de ne pas prendre de rue à contresens de la course ;
- de maintenir, dans la mesure du possible, les animaux de compagnie à l'intérieur des habitations.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Service Communication & Relations publiques (085 308 827).

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un agréable événement sportif le mercredi 18 avril 2018.

Boucles d'El Pannetrie 2018

Mesures de circulation

L'AMC Villers organise ses traditionnelles Boucles d'El Pannetrie le dimanche 15 avril 2018. Cette balade touristique d'orientation et de régularité pour voitures anciennes se déroulera totalement sur routes ouvertes à la circulation. Les concurrents sont dès lors tenus au respect le plus strict du code de la route.

Afin d'assurer une circulation sécurisée aux alentours de l'école Saint-Martin, lieu de départ (9h) et d'arrivée (17h) et d'exposition de belles voitures anciennes, les mesures de police suivantes seront d'application : rue Neuve (section entre la rue de Huy et la rue du Centre) et rue Marrehe (section entre les rues Neuve et Mabiets) seront interdites à la circulation, excepté pour les riverains et les participants. La rentrée des participants aura lieu dès 17h.

L'Administration communale et les organisateurs vous remercient pour l'accueil favorable que vous réserverez à cette organisation.

Pour tous renseignements :
Francis GUILMAIN
0475 79 00 12

Des classes de neige inoubliables

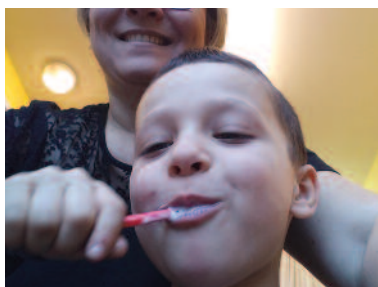
Les classes de neige ont marqué ce début d'année civile à l'école communale de Villers-le-Bouillet. Entre le 24 janvier et le 2 février, les élèves de cinquième et sixième primaires ont profité d'un séjour inoubliable en Italie.

Le ski était bien entendu au centre du séjour avec des cours organisés chaque jour. Chacun, de débutant au plus expérimenté, a eu l'occasion de progresser tout au long du séjour. Le dernier jour, chaque élève a également passé son brevet de ski, en fonction de son niveau. Une belle récompense du travail accompli tout au long de la semaine.

Mais ces classes de neige étaient aussi l'occasion pour les élèves de découvrir le Val d'Aoste et ses spécialités. Visite d'une fromagerie ou encore d'une salaison étaient au programme. L'amusement était aussi au rendez-vous de ce séjour. Batailles de boules de neige, concours de bonhommes de neige, animations nature, balades aux flambeaux ont permis d'agrémenter les journées des enfants.



Des nouvelles de la petite école maternelle "I. Peters" de Fize-Fontaine...



Coucou, c'est nous les p'tits loups de Fize !

Nous avons commencé l'année 2018 en très grande forme et nous avons décidé de le rester ! Pour cela, nous avons organisé notre petit-déjeuner annuel sous le signe d'une alimentation saine et d'une hygiène dentaire impeccable. Nous sommes devenus incollables sur l'utilisation du dentifrice et de la brosse à dents. Les fruits, les légumes et les produits laitiers sont devenus nos amis.

Parents et grands-parents étaient au rendez-vous pour faire de ce moment convivial une vraie réussite ! Un grand merci à tous !

Étant plein de force, nous avons décidé de nous transformer en super-héros pour notre fête de carnaval. Nous avons réussi des épreuves redoutables et obtenu notre diplôme de justicier !

Si ça vous dit de découvrir notre petite école où il fait bon vivre, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à contacter nos institutrices au 04 259 75 68. Vous pouvez également

venir vous amuser lors de **notre fancy-fair qui aura lieu le vendredi 1^{er} juin dès 18h !**

Les p'tits copains de Fize et leurs institutrices, mesdames Sophie et Sandrine.

L'école de Warnant-Dreye ose le vert !

Au sortir de cet hiver pluvieux et brumeux, les élèves de l'école Saint-Quirin de Warnant-Dreye piaffent d'impatience car un projet d'envergure se met en place.

Celle-ci possède en effet un espace vert non exploité et elle a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets « Ose le vert, recrée ta cour ». Elle fait partie des 121 lauréats de cette année (342 établissements scolaires ayant répondu à ce projet).

Tout se met donc en place pour assurer une nouvelle spécificité à notre école : l'éveil scientifique et la protection de notre faune et flore rurales. Avec l'aide du comité des parents, l'aménagement de cet espace prend forme. Une classe plein ciel sera créée d'ici fin avril où les enfants pourront vivre des cours de sciences spécifiques liés à la sensibilisation et la connaissance de notre nature locale. Un potager sera aménagé auprès de la mare déjà existante ainsi qu'un espace détente au milieu de nos écosystèmes naturels précieusement récréés.

Un partenariat intergénérationnel sera mis en place afin que les seniors puissent partager avec les enfants leur passion de la culture.

Un budget octroyé de 1500 € permet ainsi l'achat de bancs, d'outils de jardinage, de planches et d'arbres fruitiers afin que nos chères têtes blondes s'initient aux différentes activités qui leur seront proposées.

L'agenda des écoles

École communale de Villers-le-Bouillet

- **Samedi 10 mars** – Souper et défilé de mode
- **Dimanche 26 mai** – Fancy-Fair à Villers-le-Bouillet
- **Vendredi 1^{er} juin** – Fancy-Fair à Fize-Fontaine

École Saint-Martin

- **Samedi 10 mars** : Dîners et soupers aux moules
- **Vendredi 23 mars** : Spectacle des classes primaires
- **Jeudi 29 mars** : Célébrations de Pâques



Des news de l'Agence de Développement Local (ADL)

L'Intelligence Stratégique au service des PME villersois

L'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI), la SPI et l'ADL proposent à une douzaine de patrons de PME villersois un cycle d'ateliers à la découverte de l'Intelligence Stratégique (IS), durant 4 journées en avril et mai. L'IS est un ensemble de pratiques managériales au service des chefs d'entreprises qui ont pour ambition d'assurer le développement et la pérennité de leur PME. L'utilisation des outils de l'IS leur permet de mettre l'information au service de leurs projets et de leurs stratégies, assurant ainsi de meilleures chances de succès et de meilleures allocations des ressources. Faire de l'IS, c'est vendre plus vite et plus facilement, développer de meilleurs projets, éviter la concurrence, conserver le savoir-faire dans l'entreprise, transformer l'environnement pour qu'il devienne favorable...

Pour mieux comprendre ce sujet complexe, une vidéo de vulgarisation est consultable sur le site www.infos-entreprises.be (onglet « Développer » > « Développer son entreprise grâce à l'Intelligence Stratégique »).

Action Job Étudiant

Le 7 février dernier se tenait la 5^e édition de l'Action Job Étudiant, une initiative du service Jeunesse de la Commune et d'Infor-Jeunes Huy. De nombreux jeunes Villersois à la recherche d'un job étudiant à Villers-le-Bouillet se sont présentés au stand ADL. Plusieurs entreprises du zoning ont profité de cette occasion pour proposer des postes durant les vacances scolaires ou même durant l'année. Ces offres d'emploi peuvent toujours être consultées dans le présentoir disposé dans le hall de l'Administration communale. Jeunes Villersois, jeunes Villersois, à vous de jouer ! ;-)



Au Top'in en Bourg

Dans le cadre de l'appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin, un partenariat avec l'ADL a permis l'obtention d'une subvention pour la création d'une nouvelle épicerie coopérative. Celle-ci verra le jour sous la forme d'une société coopérative à finalité sociale. Elle vous accueillera dès ce samedi 24 mars Place Grandgagnage n°4 à Vaux-et-Borset (en face de l'église). Au Top'in en Bourg vous ouvre ses portes tous les mardis de 16h à 19h et les samedis de 14h à 18h. Une excellente initiative qui doit être soutenue par tous afin de recréer du lien associatif et du commerce dans nos villages. Valborsetins, Valborsetines et autres Villersois, venez nombreux pour encourager le commerce de proximité... et pourquoi pas vous investir dans ce beau projet ?



Septante et Un

La commune de Villers-le-Bouillet, représentée par sa bourgmestre Aline Devillers entourée par 70 de ses concitoyens, participe à l'émission « Septante et Un ». Le tournage s'est déroulé en février dans les studios de RTL-TVi. À cette occasion, nos artisans ont été mis à l'honneur sous la forme d'un panier de produits locaux et artisanaux remis à l'animateur Jean-Michel Zecca. De plus, un trophée en bois représentant le logo du jeu a été réalisé par la société villersoise ProCut Laser. Une belle vitrine pour nos acteurs économiques locaux !



Urban Retail

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier à Villers ? Vous désirez le mettre en location à un commerçant, indépendant ou artisan ? Inscrivez-vous sur la plateforme wallonne de magasins éphémères Urban Retail (www.urbanretail.be). Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'ADL au 085 308 822.



4530 choses à vivre

Samedi 10 mars

- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2^e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46
- **Bingo** : Le Comité des fêtes de Warnant-Dreye organise un bingo à la Maison de quartier de Warnant-Dreye. Informations : Joseph Royer - 0479 59 60 79
- **Souper et défilé de l'école communale** : Les élèves de l'école communale de Villers-le-Bouillet vous invitent à leur souper et défilé de mode. Ils se déroulent dès 18h au hall omnisports de Villers-le-Bouillet. Au menu : trio de pâtes à volonté pour 13 €. Accès possible au défilé uniquement à 20h : 2,5 €. Informations : 085 21 21 27
- **Souper de printemps** : Le RFC Vaux-Borset organise son souper de printemps dès 18h dans ses installations. Au menu : filet américain (12 €), timbale de thon (12 €) ou fricadelles (6 €). Informations et réservations : www.rfcvauxborset.be
- **Diner et souper aux moules** : L'école Saint-Martin organise son traditionnel dîner et souper aux moules dans ses locaux de la rue Neuve 8. Informations et réservations : 085 21 26 05

Jeudi 15 mars

Conseil communal : Le Conseil communal se réunit à 20h en la salle Marcel Jadot de l'administration communale, rue des Marronniers 16.

Samedi 17 mars

Souper de la Vaillante Villersoise : La Vaillante Villersoise organise son souper annuel à l'école Saint-Martin, rue Neuve 8, dès 18h30. Au menu : demi-poulet sauce provençale – frites ou rôti de cochon de lait saumuré au miel et au thym – frites / dessert pour 15 €. Pour les enfants : boulettes sauce tomate ou chasseur et dessert pour 10 €. Informations : Frédéric Cornet – 0498 59 22 38

Dimanche 18 mars

Brocante : Brocante organisée sur le parking de la base Intermarché, rue de l'Avenir.

Dimanche 25 mars

- **Balades contées** : La Compagnie de Françoise organise une balade contée dans les rues et chemins de Villers-le-Bouillet. Quatre balades sont organisées durant la journée au départ de la Place verte. Informations : Héloïse Marx – 0473 70 48 13
- **Chasse aux œufs** : L'Amicale Fizoise organise sa traditionnelle chasse aux œufs à la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue le Marais 76. Informations : Fabienne Gérard – 0497 37 74 98
- **Balade à vélo** : L'Amicale Fizoise organise une balade à vélo au départ de la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue le Marais 76. Informations : Fabienne Gérard – 0497 37 74 98

Mardi 27 mars

Conseil communal : Le Conseil communal se réunit à 20h en la salle Marcel Jadot de l'administration communale, rue des Marronniers 16.

Samedi 31 mars

Diner printanier : Diner et après-midi dansante organisés par l'Amicale des pensionnés Villers-le-Bouillet à l'école Saint-Martin. Informations: Freddy Vanlys – 085 23 37 30 - 0495 47 74 24

Dimanche 1^{er} avril

Chasse aux œufs : Chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes de Warnant-Dreye dans le village et au château d'Oultremont. Informations : Anissa Arbib - 0496 49 26 03

Samedi 7 avril

Jogging des éoliennes : Manche du challenge hesbignon dans les rues de Warnant-Dreye. Parcours de 1,4 km, 5,1 km et 11,8 km. Inscriptions dès 16h à la maison de quartier de Warnant-Dreye, rue Burettes. Départ à 18h. Informations : 0479 59 60 79 ou www.challengehesbignon.be

Samedi 14 avril

- **Brocante** : Organisation du Handball Villers 59 rue de Fallais et place de l'Eglise à Vieux-Waleffe. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70
- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2^e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46

Dimanche 15 avril

Boucles d'El Pannetrie : Balade touristique d'orientation et de régularité pour voitures anciennes au départ de l'Ecole Saint-Martin organisée par l'AMC Villers. Informations en page 11

Mercredi 18 avril

Flèche Wallonne : Passage de l'épreuve cycliste rue Thier du Moulin, rue Gotroul et rue de Huy. Informations en page 11

Lundi 23 avril

Collecte de sang : Collecte de sang organisée par la Croix-Rouge de Belgique à l'administration communale, rue des Marronniers 16 entre 17h30 et 19h30.

Jeudi 26 avril

Conseil communal : Le Conseil communal se réunit à 20h en la salle Marcel Jadot de l'administration communale, rue des Marronniers 16.

Samedi 28 avril

Dîner spaghetti : Dîner organisé par l'Amicale des pensionnés Saint Martin au sein de l'école Saint-Martin, rue Neuve 8. Informations: Freddy Vanlys - 085 23 37 30 - 0495 47 74 24

Vendredi 4 mai

Gala de la Vaillante Villersoise : La Vaillante Villersoise organise son traditionnel gala de gymnastique au hall omnisports de Villers-le-Bouillet. Entrée : 3,50 € Informations : Frédéric Cornet – 0498 59 22 38

Samedi 5 mai

- **Brocante** : Organisation du Handball Villers 59 rue le Marais à Fize-Fontaine. Informations : André Praillet – 0475 49 10 70
- **Souper des jeunes** : Le RFC Vaux-Borset organise son traditionnel souper des jeunes dans ses installations. Informations : www.rfcvauxborset.be

Dimanche 6 mai

Marche ADEPS : L'association des parents de l'école Saint-Martin organise une marche ADEPS de 5, 10, 15 ou 20 km au départ de l'école Saint-Martin, rue Neuve 8. Des balades contées sont également prévues à 10h30 et 13h30. Informations : J. Collinge – 0478 22 51 73

NAISSANCES

JONET Louis – Vieux-Waleffe
 BEAUVOIS Eloane – Villers
 MOINY Cloé – Villers
 LATHUY Olivia – Villers
 BORREMANNS Nina – Villers
 VANHOOF Liam – Villers
 VRANKENNE Léana – Vaux-et-Borset

MARIAGE

PRAILLET Michel – Villers et TRAN Thi – Hanoi (Vietnam)
 CHARLIER Grégory et PUTZEYS Valérie – Villers
 GOCHÉL Alain et WYNANDS Joëlle – Warnant-Dreye

DECES

MATAGNE Eugénie, 85 ans, veuve POMELLI Louis – Vaux-et-Borset
 PÉDUZY Suzanne, 79 ans, veuve LECOQ Léonce – Villers
 GARNIER Lucy, 97 ans, veuve HAMAÏTE Raphaël – Villers
 HELLA Mathilde, 90 ans, célibataire – Vaux-et-Borset
 MICCICHE Maria, 79 ans, veuve TRIOLO Giovanni – Villers
 LEKAENE Robert, 91 ans, veuf GAUDIN Jacqueline – Villers
 MATAGNE Jeanne, 95 ans, veuve THISE Jean – Villers
 ROBERT Jean, 89 ans, époux FORÊT Monique – Vaux-et-Borset
 CLOES Jeanne, 69 ans, épouse DION Maximilien – Vaux-et-Borset
 LOWIES Louis, 71 ans, époux CLOËS Annie – Fize-Fontaine
 MOTTET Jean, 78 ans, célibataire - Villers

NOCES DE DIAMANT

COUNE André et TIBO Madeleine – Vaux-et-Borset

Samedi 12 mai

- **Brocante** : Brocante au Clos de la Panneterie chaque 2^e samedi du mois de mars à août de 8h à 17h. Prix de l'emplacement : 1€/m Informations : Annette Bolline – 0484 66 58 46
- **Goûter des 3x20** : Le Comité des Fêtes de Warnant-Dreye organise son goûter des 3x20. Au programme : thé dansant, café et apéro offert. Informations : Anissa Arbib – 0496 49 26 03

Votre événement n'est pas recensé dans l'agenda ?
Envoyez un mail à
cedric.willems@villers-le-bouillet.be



Le Groupe Ensemble



PROPRETE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Trop de déchets continuent à être jetés ici et là aux abords de nos routes, sur nos sentiers ou carrément dans nos champs au grand dam des agriculteurs qui subissent des dégâts à leurs machines. Bien que des poubelles soient placées sur le domaine public, peut-être pas en suffisance me direz-vous, on retrouve, par terre, des canettes, des papiers et autres objets en tous genres.

Ces incivilités nuisent à notre environnement et elles coûtent cher à la collectivité. Une commune propre, c'est une commune où il fait bon vivre, où notre cadre de vie est satisfaisant. Consciente et soucieuse d'éradiquer ce fléau, notre commune participe une nouvelle fois à l'opération « Nettoyage du printemps » qui est une initiative du ministre de la région wallonne en charge de l'environnement.

Une aide logistique nous est donc apportée par la région ainsi que par votre commune, néanmoins nous avons besoin de bénévoles pour mener à bien notre mission qui n'est autre que de récupérer un maximum de déchets au cours de cette opération qui se déroulera les 23, 24 et 25 mars prochain.

Pour participer au Grand Nettoyage de Printemps 2018, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire dès aujourd'hui sur le site internet <http://www.walloniepluspropre.be> ou via cecile.charlier@villers-le-bouillet.be, l'adresse mail de madame Charlier, notre éco-conseillère communale.

Dans l'hypothèse où vous n'avez pas de connexion internet, vous pouvez toujours vous adresser au service environnement au n° 085 616 278 ou auprès de votre échevin Ph. WANET au n° 0474 347 746.

D'ores et déjà, merci à tous ceux qui participeront à la chasse aux déchets, sachez qu'elle se déroulera dans une ambiance conviviale et qu'une petite surprise les attendra à l'issue de celle-ci.

Sincèrement,
Le Groupe ENSEMBLE

Le Parti Socialiste



Au Top'In En Bourg

L'épicerie coopérative de Vaux-et-Borset vous invite à son ouverture le 24 mars prochain. Avoir sa propre épicerie, c'est l'objectif du Top'In En Bourg. Ainsi, avec votre coopération, le village retrouvera sa petite boutique. Un rêve un peu fou ? Peut-être. En tout cas, à ce jour, la Fondation Roi Baudouin croit en cette réussite. Le projet a effectivement obtenu son soutien au travers de la création de cette épicerie coopérative qui vendra des produits locaux (et/ou bio) de consommation alimentaire et non alimentaire courante. Ouverte les mardis de 16 à 19h et les samedis de 14 à 18h.

Personne de contact : Alexandra Louvrier - 0474-84 42 44 - contact@autopinenbourg.be

Le PS de Villers dit : **NON au projet de Loi sur les visites domiciliaires**

Quand ils sont venus arrêter un juif, je me suis dit :

« Un juif de plus ou de moins, il n'y a pas de quoi s'inquiéter ».

Quand ils sont venus arrêter un catholique, je me suis dit :

« Un catholique de plus ou de moins, il n'y a pas de quoi s'inquiéter ».

Quand ils sont venus arrêter un communiste, je me suis dit :

« Un communiste de plus ou de moins, il n'y a pas de quoi s'inquiéter ».

Quand ils sont venus m'arrêter...

il n'y avait plus personne pour s'inquiéter.

D'après Bertolt Brecht inspiré par Martin Niemöller

Robert Lekaene n'est plus (30/01/1926 – 07/01/2018)

Robert nous a quittés. Une vie d'engagements politiques et philosophiques s'est éteinte. Elle laissera des traces dans l'esprit de celles et ceux qu'il aura côtoyés.

Conseiller communal, Echevin, Président du CPAS, le monde de la politique locale et provinciale ne lui aura pas échappé. Son engagement pour la laïcité aura été sans relâche. Plusieurs Bourgmestres ont ainsi eu l'occasion de procéder à des mariages ou à des baptêmes laïcs sous son égide et celle de sa femme, Jacqueline Gaudin. Epris d'émancipation sociale, défenseur des valeurs de liberté et de tolérance, ce couple aura marqué Villers et son histoire. Sans doute Robert nous aura-t-il quitté la cigarette au bec en rêvant de commander un dernier Lekaene (orangeade et genièvre) ...

Nous devons aussi déplorer le départ de Jean ROBERT (17/12/1928 -11/01/2018). Jean a été Echevin de l'Instruction publique à Vaux puis Conseiller de Villers après la fusion des communes. Toute notre sympathie à leurs familles.

Ecolo



La participation citoyenne... Bientôt une réalité ?

En tant que citoyens villersois, vous êtes directement concernés par les décisions de vos autorités communales. Prenons par exemple le nouveau logo flambant neuf qui orne désormais l'administration communale : un comité de pilotage a été mis en place comprenant uniquement les membres du collège et quelques employés de l'administration. Qu'en est-il de votre avis ? Vous auriez aimé participer à l'image de votre commune ? Vous voudriez vous exprimer sur un projet dans votre rue sans que ce dernier vous soit présenté tel quel, déjà finalisé. La transparence doit être la principale préoccupation de vos élus communaux, non seulement vous informer mais également vous considérer comme des partenaires à part entière, vous inviter à participer activement à l'élaboration de grands projets et à suivre l'évolution de votre cadre de vie. Dans de telles conditions, la transparence suscite de l'intérêt, devient un tremplin d'idées neuves, permet d'innover.

A contrario, l'absence de transparence crée la méfiance. C'est parier sur l'ignorance et la passivité des citoyens. C'est permettre aux mandataires de faire leur propre publicité... à leur manière, à jouer sur la sympathie plutôt que sur leurs véritables réalisations et à s'imprégner d'une certaine conception élitiste de leur fonction. Les mandataires ne sont pas les propriétaires de la commune... ils n'en sont que locataires.

Pour Ecolo Villers, la transparence est une exigence, c'est le propre d'un mandat représentatif, et cela s'exprime notamment au travers de votre écoute. Vous vous retrouvez dans cette démarche ? Dites-nous tout lors d'une prochaine rencontre, sur notre page Facebook ou encore sur notre site internet.

Et d'ici là, portez-vous bien.

Nathalie Vanhamme
et Jean-François Ravone
nath.vanhamme@gmail.com
jf.ravone@skynet.be

Ces colonnes sont ouvertes aux partis politiques démocratiques représentés au Conseil communal en vertu du Règlement d'Ordre Intérieur (art. 88). En cas de non transmission d'un texte dans les formes et/ou délais prescrits, l'espace est laissé en blanc.

NEW FORD ECOSPORT



Wanze-Motors s.a.
Chaussée de Tirlemont, 75
4520 Wanze

Tél. 085 21 48 64
Email. info@wanze-motors.be
www.wanze-motors.be



Parcs & Jardins

COLSOUL Thierry

0475/38.94.94

Semis de pelouse

Plantation, coupe & taille de haies

Dessouchage de souches

Pose de klinkers, dalles, bordures, gabions

Broyage de branches & pierres

Terrassement - Nivellement de terrain

Empierrement - Parking et allée

Déneigement - Salage



39, Thier du Moulin - Villers-le-Bouillet
colsoul.th@skynet.be DEVIS GRATUIT



PARQUET
Beaudry

Rénovation et placement de parquet et terrasse en bois

Devis gratuit

Rue Joseph Wauters, 60 – 4500 HUY (Ben-Ahin)
GSM : 0490/42.84.45



Grand Merci...

aux annonceurs chez qui nous vous recommandons vos travaux et achats !

SWITCH TO SMART TONIC®

LES LUNETTES
QUI S'ADAPTENT
À VOTRE VIE ET
VOS ENVIES



149 €*
La monture
+ 2 clips au choix

Afflelou
PARIS

* Passez au Smart Tonic. ** Pour 149€ prix maximum TTC, bénéficiez d'une monture de la collection Afflelou Tonic-ligne Smart Tonic et de deux clips offerts à choisir parmi les Smart Clips (prix unitaire maximum de 25€ TTC). Jusqu'au 09/04/2018. Voir conditions en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés portant, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien.

SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE

Rue Campagne du Moulin, 1. Tél. 04 259 74 78

ALAIN AFFLELOU

Menuiserie
JSM
SERVICES
www.jsmservices.be

**CHASSIS
ALU & PVC**

Fabrication & Placement
pour particuliers et professionnels

Vitrages Ultra Isolants
Quincaillerie
de haute sécurité

Show-Room
Ateliers

Tél.: 085.23.32.24

Rue du Château d'eau 14/A - Villers-le-Bouillet
info@jsmservices.be

**Ouverture d'un nouveau
Cabinet médical de Pédiatrie**

rue Grande Ruelle 9
4530 Fize-Fontaine

Consultation sur rendez-vous
du lundi au vendredi

Docteur FLORIN CONE
Gsm 0497 171 822



**Authentique
Carrelage**
**Nouveau
à Andenne**
Ouverture d'un magasin de carrelage
à partir du 1^{er} mars
266-rue du Géron - Andenne (Zoning de Seilles)
085 212 518 - www.authentique-carrelage.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric Degueudre
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0475 / 390 411